
Erratum

Décision 8964, 18 avril 2008

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (L.R.Q., c. M-35.1)

Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec**— Règles de procédure**

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 30 avril 2008, 140^e année, numéro 18, page 1889.

À la page 1892, Section VIII, la numérotation des articles 39 à 63 aurait dû se lire 38 à 62.

49907